Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

**Band:** 19 (2006)

**Artikel:** Les Lumières à Vaulion ou les étranges aventures de Pierrotton

Guignard

Autor: Le Comte, Guy

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1085213

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Les Lumières à Vaulion ou les étranges aventures de Pierrotton Guignard

L'historien voit parfois un long travail lui apporter une douce récompense. Une longue recherche aboutit à un résultat inattendu. J'étais loin de me douter, en rédigeant ma contribution aux mélanges de mon maître, Louis Binz, que la rédaction cet article m'apporterait un cadeau surprenant: le journal de Pierrotton. J'avais pisté pendant des années une histoire anonyme de Vaulion et voilà qu'on m'en amenait enfin une copie manuscrite, dont la lecture s'avéra à la fois passionnante et frustrante. Passionnante parce qu'elle me permettait enfin de comprendre comment s'était forgée la mémoire de Vaulion, frustrante parce que David Guignard, l'auteur de cette histoire avait utilisé nombre de documents à jamais disparus: livres de raison d'Etienne Michot ou d'Etienne Abram Guignard, autobiographie de Pierrotton Guignard, comptes communaux du XVIIème siècle. Pour certains de ces textes leur disparition n'était pas trop grave puisque l'auteur les avait très largement retranscrits, pour d'autres la perte était irrémédiable. Parlant de son cousin Pierrotton, le petit Pierre, qui est le sujet de cet article, David Guignard affirme qu'il correspondait avec tous les savants de son temps, et qu'il a laissé deux petits cahiers qui l'ont beaucoup aidé dans son entreprise d'écrire une histoire de Vaulion. Guignard a découpé le premier cahier, relatif à l'histoire de sa famille, en tranches chronologiques qu'il a insérées dans son oeuvre, mais je ne sais pas s'il l'a entièrement sauvegardé. Il a, par contre, retranscrit presque intégralement le second. La correspondance n'a hélas pas été conservée. Elle l'était encore au XIXème siècle, mais elle a disparu depuis<sup>2</sup>.

Si je puis me permettre d'être aussi affirmatif c'est que, alors que mon ouvrage consacré à la mémoire de Vaulion était sous presse, Myriam Magnenat, l'une des descendantes de Jean Pierre Guignard, dit Pierrotton, m'amena un cahier, relié de parchemin, dont je compris,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Comte Guy, « L'histoire perdue d'une chapelle vagabonde » *Des archives à la mémoire, mélanges offerts à Louis Binz,* MDG 57, Genève, 1995.

avant de l'avoir ouvert, qu'il datait du XVIIIème siècle et dont je sus après lecture des trois premières lignes qu'il était l'original de l'autobiographie de Pierrotton, qui fut l'un des membres importants de « l'Académie de Vaulion ».

Car Vaulion eut, après 1764, son Académie qui, pour être informelle, n'en exerca pas moins une influence sur le destin intellectuel du village. Voici ce qu'en dit David Guignard : « Dès que l'auberge fut bâtie, il se forma un groupe d'hommes à la belle saison, devant le dit bâtiment, les plus savants au centre. On y discutait toutes sortes de sujets : la religion, affaires communales, cantonales<sup>3</sup> et des pays étrangers. Ces réunions eurent lieu tout le reste du siècle.» Et l'auteur d'en donner une liste des participants en maltraitant quelque peu la chronologie. Je reproduis ici ce qu'il dit des académiciens du début : «Jean Étienne Magnenat était l'orateur par excellence. Il était dans le Conseil Général ce qu'était Mirabeau à Paris. C'était lui qu'on chargeait de faire la censure au gouverneur et aux membres du Conseil des Douze. S'il y avait quelque difficulté à représenter au Seigneur Baillif, c'était lui qui en était chargé! Une fois entre autres après lui avoir parlé très poliment de ce qu'il avait à dire, le Seigneur Baillif lui dit: d'après ce que vous venez de dire, j'ai menti. Il répondit: Oui Mon Seigneur Baillif. On ne trouva pas d'homme dans la Terre de Romainmôtier pour oser faire cette réponse... Abram Reymond, du Perchet était le géographe et l'historien de la Suisse. Il eut le premier une mappemonde (...) Jean Pierre Guignard dit Pierrotton était le maître de pédagogie, ayant été régent à l'école de Charité de Lausanne. Un grand nombre de régents sortirent de son école. Il était le premier régent du pays. Jean Étienne Guignard, dit le Roi, était fort pour la théologie et les ouvrages de controverse et ne craignait nullement de se prendre à partie avec les ministres<sup>4</sup>. »

L'autobiographie que Jean Pierre Guignard rédigea en 1753 est un document haut en couleurs qui nous raconte une vie d'aventures, de misère et d'études, et jette de vives lueurs sur la vie des humbles au XVIIIème siècle. Il dit l'école et la vie militaire, la soif d'apprendre et de

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'Académie survécut donc au régime bernois.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> David Guignard, *Histoire des Guignard*.

connaître, le désir de transmettre un savoir et d'avoir des disciples. Il dit aussi la foi d'un pauvre et son émerveillement face à la Création. Ce n'est pas une grande oeuvre, mais elle est signifiante et, pour ce que j'ai pu en vérifier naïvement honnête.

« Si je fais ici un petit Abrégé de mon histoire ce n'est pas dans le dessein de me rendre recommandable, mais uniquement parce que j'ai cru que le récit de mes aventures pourroit être utile pour la consolation de ceux qui pourroient se trouver dans de pareilles circonstances; et aussi afin qu'en me les répétant moi-même, j'eusse par là plus de motif à bénir la Providence qui m'a délivré de tant de Dangers auxquels j'ai été exposé durant le cours d'une vie qui quoique courte m'a paru souvent assez longue, je désire aussi que chacun sache les bontés que Dieu a eues pour moi quoique j'en fusse tout à fait indigne et que je n'eusse mérité que ses châtiments, si même il m'a fait sentir ses verges quelques fois, il ne m'a pas rendu selon mes péchés et ne m'a pas traité selon mes iniquités apprenez donc qui que vous soyez que le Dieu fort est clément, pitoyable, tardif à la colère et abondant en gratuité et par conséquent très aimable, que ce n'est pas volontiers qu'il afflige et attriste les fils des hommes, que ce sont uniquement nos péchés qui le forcent pour ainsi dire à nous envoyer les maux et les afflictions : et que dès que nous nous repentons, il retire ses verges de dessus nous... Je ne saurais réfléchir sur les divers événements de ma vie que je ne découvre une Providence toujours attentive à la conduite de ce monde et qui fait particulièrement attention aux hommes ; ce qui me fait toujours sentir les grâces sans nombre que j'ai reçues du Très haut, car en effet, si Dieu ne m'avait donné la vie que pour un seul moment, je sens que je lui aurais des obligations infinies; mais il y a déjà passé 58 ans que je suis au monde<sup>5</sup> et c'est de Dieu seul que j'ai reçu tous les moments de mon existence. Si Dieu s'était contenté de me donner la vie, sans me fournir les choses nécessaires à ma conservation je sens que ç'aurait été une grande faveur, ... il m'a toujours fourni tout ce qui etoit nécessaire à ma conservation, et non seulement le nécessaire

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Guignard étant né en 1695, le texte est écrit en 1753.

encore ce qui était agréable, n'ai je pas vu et ne vois pas encore le charmant spectacle des Cieux et de la terre <sup>6</sup> ».

Le ton de cet avertissement n'est pas sans rappeler celui de l'adresse du vieux Thomas Platter<sup>7</sup> à son fils Félix, en introduction de sa biographie:

« Il ne sera point inutile à ton salut que tu puisses considérer les voies merveilleuses par lesquelles Dieu m'a si souvent préservé, afin qu'à celui qui règne dans le ciel et qui t'a épargné d'aussi rudes épreuves tu rendes grâces...»

On pourrait aussi penser à Ulrich Bräker<sup>8</sup>, le pauvre homme pour qui Dieu, compatissant avait créé le Toggenburg! Il y certes du Bräker en Jean Pierre Guignard. Comme lui, il est paysan, comme lui il a été soldat, comme lui il a entretenu une correspondance avec de beaux esprits, comme lui il est pauvre et désabusé et comme lui il a entrepris d'écrire l'histoire de sa vie. Mais les différences sont nombreuses; Guignard n'a pas déserté, il a de la vie militaire une vision somme toute positive. Il écrit d'un seul jet, moins bien que Bräker, et est beaucoup plus conformiste; il est moins cultivé sans doute, mais n'a pas lu que la Bible, les catéchismes et de pieux ouvrages. Il est moins pauvre aussi. C'est bien plus à Platter qu'il fait penser. Il a créé une école, formé des régents, des disciples, des succès desquels tout comme Platter, il s'enorgueillit. Certes, il n'a pas les connaissances du vieux Thomas, mais il partage sa foi et, comme lui, il écrit pour édifier. Les correspondances sont donc nombreuses entre sa vie et celle du Valaisan. Nous en mettrons plusieurs en évidence. Mais laissons-lui la parole<sup>9</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Mémoire de Pierrotton Guignard, manucrit en possession d'Alain et Myriam Magnenat. Je le cite très largement dans la première partie de cet article car j'ai choisi de donner d'abord la parole à Pierrotton.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Thomas Platter (vers 1509-1582) né à Grächen, professeur à Bâle, a laissé une autobiographie, que je cite d'après l'édition parue sous le titre *Ma vie*, L'Âge d'homme, Lausanne 1982.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Ulrich Bräker, (1735-1798) auteur d'une autobiographie traduite en français : *Le pauvre homme du Toggenburg*, L'Âge d'homme, Lausanne 1985

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> J'ai pris le parti de ne pas annoter son texte, les références seront indiquées quand je tenterai de vérifier son récit.

« Je suis né le dix-septième de février 1695; le jour même que je naquis, mon Grand Père maternel tomba malade et mourut cinq jours après, en sorte qu'il fut enseveli le même jour que je reçu le baptême; je fis donc ma première entrée dans l'Eglise en portant le deuil ce qui fut un augure des afflictions par où la Providence trouveroit à propos de me faire passer».

«Mon Père et ma Mère, qui avait déjà plusieurs enfants et qui en eurent encore trois après moi, ne laissèrent pas de prendre de moi tout le soin possible, et par leur secours aidé de la Grâce de Dieu, je pris une assez bonne constitution; et ils m'enseignèrent à lire dès que j'en fus capable, de sorte qu'en 1701 quoy que nous demeurassions en une grange presque une heure éloignée du village, je fus envoyé à l'examen qu'on faisait des écoles en automne, selon la coutume et lorsque je fus de retour à la maison, comme j'étais tout mouillé de la pluie et de la neige fondue qui etoit tombée en abondance ma mère me mit à coucher à son lit, après m'avoir deshabillé tout nu jusqu'à m'oter la chemise, et comme mon père qui était boursier des pauvres étoit resté un peu tard dans le village pour des affaires de commune, ma mère l'attendait seule auprès du feu et mon père ne revint qu'environ dix heures de la nuit. Un moment après qu'il fut arrivé, il s'aperçut que sa maison était en feu, tout ce qu'il put faire fut de faire sortir ses enfants du lit, pour les empêcher d'être consumés par les flammes, et comme j'étais dans le lit de ma mère, de la manière dont je viens de le dire mon père me prit avec le linge de lit et me porta dehors sur la neige qui se fondait par la chaleur du feu et qui format bientôt un ruisseau qui manqua de m'emmener; j'étais enveloppé dans les draps et dans les autres linges du lit, mais une malheureuse femme eut la cruoté de dérober le lit et de me laisser tout nu sur la neige, dans la boue, où j'aurais sans doute péri de froid si la Providence n'avait permis qu'un Allemand, m'ayant apercu...» Brisons là, l'histoire est loin d'être terminée, l'Allemand emmène l'enfant qu'il enveloppe dans une toile. Le bambin réchauffe ses mains dans sa barbe. Il cherche asile dans une maison vide et fermée à un kilomètre de là. Les habitants en effet s'aident à éteindre le feu. L'Allemand abandonne sous l'auvent le gamin enveloppé de sa toile, un voleur passe et le revoilà nu exposé à la rigueur du froid et de la neige qui tombe en abondance (il en tomba près d'un mètre de la nuit). Il tente en vain d'appeler sa mère. Mais la Providence se manifeste enfin, les habitants reviennent le soignent et son père le retrouve. Quel romancier populiste eût osé inventer pareil enchaînement de malheurs? Hector Malot peut-être.

Et ce n'est que le début des malheurs de Jean Pierre Guignard. Comme celle de Thomas Platter, menacée par les grands aigles et les ruses de la montagne, l'existence de notre gamin est précaire. Son père et sa mère meurent peu après l'incendie de leur ferme, alors que la nouvelle maison n'est pas achevée. Le grand frère prend la suite et les gamins sont très tôt placés en service. Comme Thomas jadis, Jean Pierre trouve logis et travail chez une tante. Il sera berger et comme Thomas et en bute à la colère des gens. « En 1706 je commençais à aller à service chez une tante, soeur de ma mère. C'était pour garder ou paître ses vaches j'étais âgé de onze ans, il y avait un paysan d'un village voisin, qui avait un essert où il y avait du blé, un jour il me menaça de me couper un bras avec une serpe qu'il avait par ce, disait-il, que je laissais trop approcher mes vaches de son blé, je m'épouvantai de ses menaces et me mis à courir en bas de la colline, jusque vers la rivière du Nozon dans laquelle je me jetais et l'eau qui étoit débordée m'ayant gagné me roula plus de la portée de deux coups de fusil, je perdis mon chapeau, mes souliers, mes bas et mes culottes, il ne me resta qu'une veste qui tienne sans que je sache comment à mes bras et peu s'en fallut que j'y périsse mais la Providence qui vouloit me conserver permit que je rencontrasse une saule qui s'était déracinée et qui traversoit la rivière tout près d'un roc qui formait une chute assez haute où je me serais sans doute tout brisé sans la Grâce de mon Dieu... »

Platter écrivait pour édifier, pour montrer ce que Dieu avait fait pour lui, pour louer Dieu. L'autobiographie de Thomas Platter c'est aussi le livre d'un témoin. Son message est clair : ce que Dieu a fait pour moi, il peut le faire pour vous. Platter s'est converti et veut faire partager sa foi. Le récit de sa vie est construit autour de celui de sa conversion, dont les étapes sont soigneusement rappelées, prise de conscience de l'injustice et de l'arbitraire des prêtres qui lui refusent communion et banquet parce qu'il a mangé du fromage en carême, avant de l'absoudre sans raison, saisissement au prêche de Zwingli à Selnau, mission en Valais et dispute sur la route de Glis. Que Guignard veuille édifier n'est

pas à démontrer. Il larde son texte de prières et conte maintes anecdotes signifiantes. Il raconte: « Après l'incendie nous n'avions pu sauver que nos bêtes et nos vies, nous avions tout perdu ce qui occasionna une maladie à mon père et à ma mère de laquelle ils moururent en 1703; après avoir commencé à bâtir une autre maison; ma mère au mois de mai, le même jour que nous avions achevé de semer et mon père au mois de septembre le même jour que nous achevâmes de cueillir nos graines. Il laissèrent huit enfants dont le cadet n'avait qu'environ deux ans ». Il y aurait de quoi se plaindre! Non voici la leçon qu'il tire des événements: « Dieu fit bien voir qu'il est le père des orphelins puisque tous les huit, savoir six garçons et deux filles se sont tous mariés et ont eu des enfants... et cela sans avoir été à la charge de personne ».

Dieu y fut pour beaucoup certes, mais il conviendrait peut-être que Guignard loue un peu plus qu'il ne le fait les deux conseillers tutélaires que son père avait choisis, Pierre Michot et Siméon Goy qui « ne nous ont fait aucun tort et qui ne nous ont pas mangé notre bien ». Ce n'était pas si courant à l'époque. Il n'est pas très juste aussi, ce me semble, envers Isaac, son aîné, pour lors alors âgé de 17 ans et qui eut à gouverner la barque familiale à sa fantaisie, et à coordonner le travail des autres, à leur trouver des places de service. Jean Pierre Guignard paraît mal s'entendre avec cet aîné tôt marié, qui lui refusa un apprentissage. Pour ma part, je ne puis m'empêcher de l'admirer. Pierrotton regrette que les circonstances n'aient pas permis que tous reçoivent toute l'éducation souhaitable pour cultiver les talents, dont ils ne manquaient pas entièrement. De ces talents, Isaac Guignard avait lui aussi reçu sa part.

Et Guignard change de registre, se met en scène et nous raconte naïvement ensuite la faute somme toute vénielle qui lui permit de rencontrer Dieu. « On remarquoit en moi assez de génie, qui me faisait estimer des enfants de mon âge, ce qui commençoit à me remplir de vanité, je n'avais qu'environ dix ans quand on m'envoya au Marché à Romainmôtier vendre du beurre ... ce qui me causa une petite aventure que je crois devoir raporter parce que ceux qui en auront connaissance pourront peut-être en faire usage, elle servira aussi à faire connaître la façon dont je pensois dans cet âge-là ; j'avais un peu gâté mon beurre qui était mis livre par livre... je vendis le tout à une femme qui vouloit

le faire fondre » là l'affaire se corse, Mme Roland qui tient la balance trouve qu'il y a 16 livres et demi de beurre au lieu des guinze escomptée, elle insiste pour que la cliente paye le juste prix et notre gamin se retrouve avec un bénéfice de 15 cruches et demi, qu'il décide de garder, mais, hélas il manque une demi cruche pour avoir quatre baches et c'est à cela que pense notre gamin, qui ayant mis l'argent indûment gagné dans une bourse, oublie cette dernière et s'en va cheminant. Il échafaude un savant calcul pour s'approprier même cinq baches. Il fait une pause et veut prendre la pièce. Malheur il ne la retrouve pas, il cache son panier et son habit pour s'alléger et après une forte course retrouve sa petite bourse, il remonte en courant tout en mettant au point une très bonne histoire pour s'adjuger une pièce de sept batz, et, mais est-ce croyable? il ne retrouve ni son panier, ni son habit. Il se met à pleurer implore Dieu et jure de restituer tout l'argent du beurre, s'il récupère tout ce qu'il a perdu et aussitôt, miracle car affirme-t-il « dès que j'eus formé cette résolution, il me sembloit que j'avais oté un grand fardeau de dessus mes épaules ce qui fit qu'ayant sans doute plus l'esprit à ce que je faisais, je ne tardai pas à retrouver mon habit et ensuite mon panier et je continuais mon chemin bien joyeux et bien résolu de ne jamais retomber dans de semblables friponneries; qui m'avait tant causé de chagrin et d'inquiétudes. »

En 1711, âgé de 16 ans, il confirme l'alliance de son baptême et dès l'année suivante il commence un apprentissage de maçon, parce que cet apprentissage ne coûte rien. Depuis son bain forcé dans le Nozon, Pierrotton est sujet aux vomissements. Le métier est donc bien dur, mais il désire quitter la maison familiale, car la maîtresse de maison, sa soeur cadette s'est fiancée et son aîné s'est lui marié. Sa femme va donc prendre en mains les destinées de la maisonnée et faire le ménage. Elle ne voulait dit joliment Guignard qu'un seul chapeau à la maison. Ce premier essai d'émancipation se termine abruptement, après avoir passé sept semaines sur un chantier à Cossonay, Guignard doit retourner chez lui, car son patron et son frère sont obligés, eux, d'aller aux guerres d'Allemagne, c'est à dire qu'ils sont enrôlés dans les contingents vaudois lors de la guerre de Villmergen. Il y reste plusieurs années, souffrant d'un mal étrange. En 1719, alors que Pierrotton trouve du travail chez un oncle, sa situation dans la ferme du Morez devient intenable. Un drame familial se noue qui changera son destin. Laissons-

lui une fois de plus la parole, en précisant cependant que sa version des faits est prouvée par des documents notariés. « Ma belle-soeur (...) avait formé le dessein de nous mettre tous dehors de la maison pour vivre mieux à son aise, elle ne pouvait même pas nous souffrir dans le pays, elles ne pouvait pas non plus entendre parler de mes deux soeurs qui étoient mariées, en sorte qu'elles n'osaient point venir chez nous... ma soeur aînée avait épousé un homme qui était rien moins que bon ménager, ses mauvaises affaires l'obligèrent à quitter ma soeur et à s'en aller dans les troupes, ressource (trop ordinaire dans ce pays) pour les mauvais ménagers. Aussitôt ses créanciers obtinrent une discussion de ses biens; on vendit donc sa maison et comme c'était en hiver, je proposai à mon frère de la loger chez nous avec ses enfants; ma belle soeur s'y opposa disant qu'elle aimerait mieux y mettre le feu, et dans la dispute que cette rumeur occasionna entre elle et moi, je dis que je donnerai à ma soeur la jouissance et la part que j'avais à la maison, et qu'ainsi elle aurait même droit d'y demeurer qu'elle et son mari; mon frère cadet se joignit à moi; et comme on engageait alors nous primes parti tous les deux pour le régiment de Villars et nous laissames l'un et l'autre la jouissance de notre portion de maison à ma soeur, avec une certaine ration de blé par année, le tout par main de notaire. » Et voilà les deux frères partis pour le régiment de Villars. Ils quittent Vaulion en février, sont à Dunkerque le 12 mars et vont prendre garnison au Quesnoy. Ils y rejoignent trois autres frères et sont donc cinq à être en même temps en service. Pierrotton dit avoir eu beaucoup de répugnance pour l'état militaire, dont il se faisait « une idée affreuse à cause des jurements et des débauches que je supposois qu'on y contactoit. »

La nécessité l'a poussé au service. Il s'y fait remarquer. Il occupe ses loisirs à s'instruire. A Calais, où il séjourne un temps, il s'exerce à la controverse et compose même un catéchisme. Il s'y lie avec le pasteur Tissot, ministre de son régiment, envers qui il se sent des obligations éternelles parce qu'il contribue beaucoup à son instruction. Celui que sa belle-soeur traitait autrefois de piétiste parce qu'il passait son temps libre à lire, a enfin un maître qui s'occupe de lui et lui témoigne de l'amitié. Pierrotton se rend utile, il réconforte les prisonniers et les malades, distrait les enfants du régiment et prépare à la communion les jeunes soldats qui n'y avaient pas été admis. Guignard lit les psaumes lors des sermons, et dirige la prière publique, bref il tient dans les

assemblées militaires le rôle que le régent d'école tient habituellement à l'église du village. Il renonce à percevoir le salaire d'un écu par mois à celui qui faisait cette fonction parce que ce petit gage était pris sur le décompte des soldats. Guignard ne peut chanter, ce qui pour la fonction est très handicapant, un soldat le supplée donc, qu'il rétribue en lui donnant des leçons de mathématiques.

Pierrotton est un soldat modèle. Il fait tout son possible pour détourner ses camarades de chambre, des jurements, de l'ivrognerie, de la débauche. Ce soldat modèle se veut un père pour ses camarades, dont il est le caissier et dont il soigne les bas et le linge... Et là on songe à Barthas, père des jeunes soldats de son escouade pendant la Grande Guerre. « Ils me regardaient comme leur père, j'étois leur boursier et ils ne me faisaient pas rendre compte de leur argent, lorsque j'avais quelque chose de surabondant, je le leur partageois; j'avais soin de leur raccommoder leur linge, leurs bas, comme s'ils avaient été mes enfants (...) j'étais aimé des officiers, craint et respecté des soldats. » Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Non! Tout n'est pas rose et notre héros aura l'occasion d'éprouver du chagrin à divers égards. Un officier retrouve dans le jardin du Lieutenant du Roy une poire cueillie dans un espalier et Guignard se retrouve pour huit jours en prison à Calais avec quatre camarades, tous innocents. On veut savoir qui a dérobé la poire alors qu'ils étaient de garde. Les malheureux protestent « que le Roi ne les a sans doute pas pris à son service pour garder des poires ». Et Guignard joue le pasteur dans sa geôle et dispute de religion avec le gardien.

Il reçoit parfois de pénibles missions. Peu après son arrivée à Calais, deux de ses camarades, le sergent Jacotet et un cadet nommé Dubois se querellent aux cartes. Un duel s'ensuit qui fera un mort, l'offenseur, Jacotet. Dubois est arrêté, le cas est grave. Dans son cachot, il craint pour sa vie et se comporte en fauve. Que faire? Redonnons la parole à Pierrotton: « Environ minuit, M. Roy vint me dire de la part de Monsieur de Tavel, notre grand Major, que je devois aller vers Dubois qui étoit le plus coupable, pour lui adresser quelques exhortations, parcequ'il paroissoit être désespéré et comme enragé. Madame la capitaine de Diesbach me donna une Bible et un livre de prières. M'étant rendu auprès du prisonnier, le Geôlier m'enferma dans le

cachot avec ce pauvre malheureux, où je fus obligé de passer la nuit, droit sur mes jambes, dans ce lieu étroit avec un bout de chandelle à la main qui finissant bien tôt, me laissa sans lumière plus de quatre heures, et si le prisonnier n'avoit pas été enchaîné, et les fers aux pieds, je crois qu'il m'auroit dévoré tant sa rage était grande et son desespoir horrible, et quoi que je pusse lui représenter, tout m'était inutile, il faisait des imprécations les plus affreuses contre lui-même, et les blasphèmes les plus exécrables contre la Providence; voyant que je n'avançais rien de lui parler, je n'y adressais plus la parole mais en méditant sur l'état de ce pauvre misérable, je me mis à pleurer moimême et par des soupirs entrecoupés de sanglots, j'adressais à Dieu des prières à haute voix et bientôt je m'aperçus que ce pauvre malheureux joignoit ses prières aux miennes, et tout d'un coup, quittant son désespoir et sa rage, au lieu de m'insulter, comme il avait fait, il me demanda excuse et me pria de lui dire qui j'étais et dans quel endroit nous étions. Il me paraissait avoir oublié l'action qu'il venait de faire, ce qui me mit en la nécessité de la lui rappeler, en lui disant qui j'étois et par quel ordre j'étois auprès de lui ; et m'ayant fait connaître toute l'horreur qu'il avait de sa faute, et le regret de l'avoir commise, il me pria de continuer à prier Dieu pour lui, disant même qu'il n'osoit le faire lui-même, pendant que ses mains étoit teintes du sang de son ami qui crioit vengeance contre lui; mais au moins qu'il diroit amen à ma prière; je crus alors qu'il étoit temps de verser quelque consolation dans cette âme, si fort abatue et humiliée ce que je faisois le mieux qu'il m'étoit possible. Je m'occupai ainsi le reste de la nuit, qui me parut assez longue, par la lassitude de mes jambes, ne pouvant me remuer ni asseoir.» Le cadet passa au Conseil de guerre et la nuit suivante Guignard dut l'exhorter à la mort. Mais le Tribunal se révéla clément et Dubois fut exclu du régiment après avoir été flagellé par trois fois.

Peu après Pierre et Jacques Guignard vont aux gardes à Paris visiter leurs trois frères Étienne, David Ferdinand et Jacob. Si l'on en croit une tradition rapportée par David Guignard et dont la source est peut-être notre Pierrotton, Étienne Guignard est un personnage. Voici comment il se comporta à Malplaquet : « Lorsque le maréchal de Villars fut blessé, un aide de camp vint en prévenir son fils qui se rendit aussitôt auprès de son père; pendant son absence plusieurs soldats du deuxième et troisième rang se débandèrent pour fuir. Il fallait pour se sauver, passer

un fossé en partie empli d'eau qui se trouvait sur leur derrière ; les premiers qui voulurent le passer s'y noyèrent. Quand le colonel vint rejoindre son régiment, il n'y trouva que le quart de ses hommes encore démoralisés, il veut les rallier peine inutile, il est entraîné avec les siens. Arrivé au bord du fossé il y avait un endroit où il était plein d'hommes noyés, Étienne Guignard s'appuya à l'aide de son fusil sur les corps morts pour sauter de l'autre côté, son capitaine en fit autant au moyen de son esponton. Lorsque le Colonel de Villars eut pu réunir ses soldats, il demanda à Étienne Guignard qui était des premiers de sa compagnie : « Qu'avez-vous fait de votre fusil ? Je l'ai laissé là où mon capitaine a laissé son esponton.»

Peu rancunier, le capitaine de Villars le nomma sous-officier des gardes. Il était assez content d'avoir trois frères dans sa compagnie et lorsque les deux derniers les vinrent visiter il voulut en avoir cinq. Las Pierrotton est trop petit pour les gardes et ne veut pas être secrétaire. Il rentre seul dans sa compagnie d'origine car Jean Jacques s'est laissé charmer par les sirènes parisiennes. Il aura bientôt l'occasion d'y exercer ses talents charitables à l'égard, dit-il, d'un soldat de chez nous<sup>10</sup>, engagé avec des misérables, qui pris de boisson avaient tué un sergent, puis déserté. L'homme, pendu en effigie, s'était longtemps caché dans Paris: Guignard écrivit aux parents du fugitif, mais n'en reçut pas d'aide. Il fit tant qu'il parvint à fléchir le capitaine du délinquant, qui commandait la compagnie où ses quatre frères servaient, puis le sien qui d'ailleurs était frère de l'autre et enfin leur père le Général de Villars. Le compatriote, recruté sous un faux nom servit encore trois ans, avant de rentrer au Pays, puis d'aller en Hollande, où il mourut. J'aimerais bien connaître son nom que Pierrotton ne livre pas. Il ajoute que cette affaire lui coûta deux cents livres, qu'il fut menacé d'être traité en complice et se réfugia comme à l'accoutumée dans la Prière. Dieu toucha finalement le coeur du Général de Villars et de ses fils, faisant éprouver la vérité de sa promesse, invoque-moi dans le jour de ta détresse, je t'en tirerai hors.

Guignard obtient son congé en 1725 à Thionville, où il est encore le 30 décembre, et rentre au pays, muni de quelques certificats qu'il aura,

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> C'est à dire de Vaulion.

hélas pour lui, l'occasion de faire bientôt voir. Il arrive à Vaulion une quinzaine de jours après ses deux derniers frères, avec qui il accepte le partage fait par les autres membres de l'hoirie en son absence. Il rentre au Morez, dont il ne reste que les murs. En mars, il devient membre de la Communauté de Vaulion. En mai, sur recommandation de M. Tissot, son ancien aumônier, alors pasteur à L'Isle, il est appelé à Lausanne pour être régent de l'Ecole de Charité qui se fonde. Il passe l'examen le 14 octobre 1726. C'est le début d'une très exceptionnelle carrière.

En janvier 1727 Pierrotton quitte une fois de plus, et pour longtemps le village natal. « Je laissais mes deux frères, dont l'un étoit marié, l'autre étoit garçon; je ne pris avec moi que ce que j'avois sur le corps et un bâton à ma main avec une épée». Guignard affirme avoir eu de la peine à se décider à accepter la place et que le pasteur Tissot dut fort s'employer à le convaincre. Qu'il ne se décida, au bout du compte que parce qu'il estimait louable le but de l'entreprise. A l'en croire il ne fit qu'attention à l'office dont il allait être chargé et négligea le bénéfice. Il fut engagé pour le très modique salaire de douze pistoles l'an et chargé du logement et du chauffage. Ce qui, écrit-il, «me mit dans la nécessité de vivre très frugalement et encore fus-je obligé de prendre sur mes petits fonds, après être entré en partage avec mes deux frères. Cependant» ajoute-t-il, «cela ne m'empêcha pas d'être très coulant avec eux dans ledit partage puisque je leur cedai à très bas prix ma portion et beaucoup plus bas que ce que d'autres personnes m'en offroient. La modestie du salaire perçu s'expliquait aussi par deux handicaps du candidat régent. Guignard, dont l'écriture est tout à fait correcte, n'a pas une belle main. Il n'est pas calligraphe. Le comité dut donc engager un maître d'écriture. En outre, à la suite, affirme-t-il, d'un accident survenu quand il était maçon, il ne pouvait pas non plus conduire le chant. Un de ses camarades, nous l'avons vu, s'en chargeait au régiment. On peut même se demander comment, avec de telles lacunes, il avait obtenu la place. C'était sans doute un gros travailleur, il avait un zèle infatigable et brûlait du désir d'enseigner et d'évangéliser. Il voulait aussi former des disciples. Dès son entrée en fonction, il décèle en l'un ou l'autre de ses élèves les qualités indispensables à l'enseignement et il les pousse, en les aidant même de ses deniers. Plusieurs d'entre eux auraient pu déclare-t-il, occuper mon poste avec fruit, et j'aurais bien voulu leur remettre pour m'en débarrasser, mais je

n'ai pu venir à bout de mon dessein. Je passais ainsi les premières années de ma Régence dans ces espérances, mais la peine qu'ils ont remarqué que je prenais et le peu de profit que j'en retirais, selon le monde, les ont apparemment dégoûtés d'un tel emploi, et ils ont préféré d'autres postes plus lucratifs.

Guignard ne tarde pas à se marier. Il le raconte assez étrangement : «J'ai déjà dit que je m'étois marié, je l'ai même été deux fois. Dans mon premier mariage j'avais rencontré très heureusement une femme vertueuse et d'une beauté qui n'étoit pas médiocre, qui outre cela avait passablement de bien suivant ma condition, mais ce qu'elle avoit de meilleur, c'est qu'elle avait du respect et de l'affection pour moi, ce qui me la fit aimer tendrement, en sorte que nous pouvions dire que nous n'étions qu'un coeur et qu'une âme». Le bonheur de l'époux fut cependant très bref. Après avoir mis au monde un fils, qui mourut bientôt, la première femme de Guignard décéda, moins de deux ans après ses noces. Le mari décrit sa maladie, sa pieuse résignation et sa fin. « C'était un samedi à 11 heures du matin... elle conserva toujours son bon sens et sa présence d'esprit jusqu'au dernier soupir qu'elle fit en me tendant la main, en me disant Adieu pour la dernière fois, après avoir choisi elle-même les linges dont elle vouloit être ensevelie. Je ne puis repenser à ces choses, sans renouveler mes pleurs, mais aussi sans reconnaître les Grâces et les faveurs que Dieu m'avait faites, en me donnant une telle femme... »

Il ne fut cependant pas un veuf inconsolable. Il s'en explique ainsi :« Je ne restais veuf que huit mois, parce qu'ayant des pensionnaires, je ne pouvais me passer de femme, ne trouvant pas à propos de prendre une servante pour conduire mon ménage. Dieu m'a fait la Grâce de rencontrer aussi une femme qui a la crainte de Dieu et d'une grande prudence, qui me témoigne aussi beaucoup d'amitié, qui à la vérité est d'un tempérament assez délicat, mais dont... j'ai lieu d'être content. »

Guignard vit dans la main du Seigneur, travaille beaucoup, a peu de biens, mais son salaire est augmenté, son métier lui plaît. Il élève son jeune beau-fils (car sa seconde épouse est veuve ) et bientôt ses enfants. Ses employeurs lui marquent leur satisfaction. Il a des élèves qui promettent et, sous son impulsion l'école de Charité prend de

l'importance et se structure. Il est heureux, en paix avec lui-même et devient un très modeste notable, ce qui doit flatter une vanité qu'on sent parfois poindre encore en lui. Il en convient lui-même: «J'étais entièrement consolé, mais le Démon, jaloux de mon bonheur le troubla par une étrange aventure qu'il suscita, sans doute par la permission de Dieu, puisqu'il n'arrive rien que ce qu'il veut ou qu'il permet».

Le 9 mai 1732 un des enfants de la seconde école tombe gravement malade. Interrogé à l'hôpital, il affirme avoir été battu. Le 13 mai le lieutenant de police arrête le Premier Régent et le conduit chez le Bourgmestre. Trois des Directeurs de l'école s'y trouvent déjà, qui se portent garants. Guignard peut rentrer chez lui. Le Lieutenant, blâmé, et s'en va dans sa campagne, très fâché contre le Régent.

L'enfant, le petit Claude Maillard, étant mort dans la nuit, les amis du lieutenant fiscal font assembler le Conseil pour ouvrir une information. Guignard échappe cependant à la prison, car il a pris les devants et offert au bourgmestre de prendre les arrêts chez lui. Une commission est nommée, une autopsie effectuée. Le père et la mère du petit, entendus sous serment déclarent n'avoir jamais entendu le petit Claude se plaindre. Guignard rédige un rapport dont il ressort que, le 9 mai, Maillard a touché son pain et qu'il est parti en chantant et que, dès le lundi 12, ses camarades ont affirmé qu'il était malade: Le régent ne s'est pas inquiété car cela lui arrivait souvent. Le 13 il n'est pas venu non plus, mais le régent apprit alors que la rumeur courait qu'il avait été battu à l'école et Guignard décida, en conséquence, d'interroger le sous-régent Grobéty.

L'innocence de Guignard est bien vite établie. Il demande alors au bourgmestre de Crousaz de l'attester par un acte officiel, qui lui sera expédié le 20 mai. Pierrotton produit, à l'appui de sa demande les quelques certificats qu'il a de son temps de service et qu'il a déjà présentés, sans doute à son entrée en fonction. Ils sont un peu répétitifs, l'un d'eux, cependant permet de se faire une idée du personnage. Le ministre Jean David Vevay écrit : « Je certifie que la conduite dudit Guignard a toujours été honnête, régulière et édifiante à tous égard (...) il s'est de plus rendu recommandable par son application extraordinaire à étendre ses lumières dans la connaissance de notre sainte religion,

dans laquelle il a fait de très grands progrès... » Le pasteur loue également le fait que Guignard a communiqué ses lumières « de manière désintéressée et charitable non seulement aux jeunes enfants du régiment, mais aussi à plusieurs personnes avancées en âge, à l'instruction et à la sanctification desquelles il contribue efficacement, il a aussi fait éclater sa charité en visitant et consolant avec succès les prisonniers et les malades du premier bataillon quand j'étais dans le second ». Vevay recommande donc Guignard dont les connaissances sont « non seulement au dessus du commun mais (...) égalent celles des gens du premier ordre, ceux qui voudront s'en convaincre verront que ce témoignage est très conforme à la vérité... »

Innocenté, Pierre Guignard présente pourtant sa démission, qui est refusée. Le Conseil souhaite qu'il attende une année, le temps que le sous-régent Joyet soit en mesure de le suppléer. Il y consent. Il restera encore 31 ans en place.

Dès lors son texte ne concerne plus que les efforts qu'il fait pour s'assurer un successeur, effort que le destin, toujours cruel avec lui, déjoue. Joyet, son sous-régent qui avait été son premier élève et dont, écrit-il, « j'avais fait par le consentement de la société mon collègue, car je l'aimais autant que le père le plus tendre peut aimer l'enfant le plus obéissant, aussi puis-je dire, à sa louange qu'il me rendoit tous les services qu'un juste enfant doit rendre à son père, mais soit quelques raisons qu'il eût pour quelques petites disgrâces domestiques, dont n'est point lieu d'en parler, soit le violent désir de voyager, il ne communiqua son dessein à personne et partit un dimanche soir... au bout de huit jours je reçus de lui une lettre de sa part dans laquelle il me donnoit avis qu'il alloit en Angleterre, et que dès qu'il y seroit arrivé, il me donnerait de ses nouvelles... » Le maître s'inquiète. Joyet n'a pas suffisamment d'argent et de fait, il s'en ira en France, où il s'enrôlera. Grobéty, un lointain parent de Guignard lui succède comme sous-régent et Guignard s'en accommode assez jusqu'au jour où il lui naît un fils.

Il replace alors « ses espérances sur le fils que Dieu lui a donné ( après Dieu s'entend ) et il me sembloit qu'il répondait assez bien à mes espérances de sortes qu'à l'age de cinq ans, il écrivit déjà des lettres à ses parrain et marraine. Je l'avais habitué à ne rien demander que par

lettre. S'il voulait une plume, ou une feuille de papier ou autre chose il m'écrivoit un petit billet, il en usoit de même avec sa mère, lorsqu'il vouloit en obtenir quelque chose. Il écrivoit aussi un journal de toutes ses occupations pendant la journée, c'étoit une espèce de calandrier, dans lequel il marquait le temps qu'il faisait chaque jour du mois, l'âge de la lune, avec toutes ses phases, ses études, ses lectures, en distinguant les écoles du matin et celles du soir, les gens qui avaient été chez nous, ce qu'il avait employé et pourquoi, il avait par ce petit exercice acquis un jugement très solide, il se portait bien, il avait un heureux tempérament, presque toujours d'une humeur agréable avec tout le monde, il parlait peu, goique fort curieux, il ne sortait guère de la maison à moins que je pus aller avec lui et il ne me quittoit qu'à regret... » Le fils tant aimé fut emporté en deux jours à l'âge de quatorze ans, après s'être aidé, par une froide nuit, à combattre un incendie. Et je connus alors écrit le père que je n'avais pas assez senti la Grâce que Dieu m'avoit faite en me le donnant, voila pourquoi il me l'avait ôté, je sentis vivement cette perte et je la sens encore, je fis cependant tout ce que je pus pour me consoler et pour recevoir avec soumission ce coup rude...

On serait, à la lecture de ce qui précède, assez porté à plaindre le petit Charles François Guignard, c'est oublier peut-être que chez les Montaigne, les jeunes enfants apprenaient à parler le latin et le français et c'est oublier aussi que Pierrotton lui-même avait appris à lire avant d'avoir six ans.

Comment est organisée l'Ecole de Charité ? Guignard s'en explique au moment de son arrestation et décrit son état en mai 1732 «Il faut que je dise un mot sur l'estat où était alors mon école, j'avais deux sous régents parce que le nombre de mes écoliers était fort grand, je n'aurais pas pu suffir pour les enseigner. Mon école qu'on appelait la grande école était composée de 40 garçons que j'avais partagée comme elle l'est encore en 4 classes ou 4 bancs suivant leur portée ou leur âge, j'avais outre cela une seconde école composée de 36 enfants moins avancés, qui étoient remis par ordre de la société charitable à l'instruction d'un jeune garçon que j'entretenais, et qui étoit soumis à ma Direction, et je tirais deux baches par mois pour chaque enfants de cette école avec lesquelles je nourrissais le sous régent et fournissois à

tous les autres besoin... j'avais encore une troisième école composée de 18 garçons, tantôt plus, tantôt moins, nommée la petite école, ceux ci étaient encore à la palette, ils étoient aussi enseignés par un jeune garçon de même sous ma Direction, que la Société tenait chez moi en pension, c'est à dire comme archer, on me donnait pour cela 15 baches par mois et on lui donnait sept livres de pain par semaine.» Tout est donc compliqué et faire régner la discipline est une rude tâche. «Il est vrai que toutes ces écoles me donnaient bien souvent de la peine et des embarras par les inspections que j'étais souvent obligé de prendre par l'examen des plaintes qu'on me faisait assez souvent soit du côté des enfants, soit du côté des sous-régents, qui étant encore des enfants euxmêmes avaient souvent besoin d'être corrigés, ce que je devais cependant faire avec prudence, pour ne pas les décrier dans l'esprit de leurs écoliers et pour ne donner contre eux aucun sujet de plainte, de la part des pères et mères des enfants. Je devais aussi prendre garde à ne pas les décourager et à ne pas leur remplir le coeur de vanité et de présomption. Je ne leur permettais pas de châtier les enfants, crainte qu'ils ne ménageassent pas la verge avec assez de prudence, mais ils devaient me rapporter tout ce qui méritoit quelque châtiment et j'ordonnais ce qu'il y avait à faire dans pareil cas, tous les châtiments se faisaient par mon ordre et en ma présence.

Il a chez lui en pension un nouveau successeur possible. Il reporte sur cet élève son affection brisée. Il ignore alors que ce garçon sera bientôt pour lui un nouveau sujet d'amertume. Il pense le marier à sa fille qui a fait sa communion. Suzanne veut bien se marier, mais elle épousera son cousin Daniel Guignard et retournera vivre à Vaulion. Et le successeur élu, le jeune Davel, s'en ira courir le monde, en 1753. C'est à ce moment-là que Jean Pierre Guignard prend la plume et se raconte. Il y a certes dans sa décision un geste thérapeutique. Écrire le soulage et redire par la plume la Grâce et la bonté de Dieu l'aide sans doute à se convaincre encore que Dieu malgré tout est bon. Jean Pierre Guignard connaît sa Bible et doit avoir pratiqué le livre de Job... Le journal s'arrête très abruptement. Comme celui de Platter, il a à mon sens été écrit d'un trait. Pierrotton l'a continué peut-être, le cahier manquant serait bien intéressant à consulter. Dans sa brève autobiographie Guignard donne bien entendu sa version des faits. Il se dépeint comme un homme pondéré, travailleur, désintéressé. Il est habité par la passion de Dieu et de son métier. Transmettre ses connaissances et mettre ses élèves en état de le dépasser paraît être le but de sa vie. C'est un homme de méthode, d'ordre et d'autorité. Il s'est fait lui-même et le sait, il éprouve certainement de la vanité quand il compare son savoir à celui des autres. Il sort d'une famille de paysans instruits. Son grandoncle déjà qui faisait feu commun avec son grand-père avait eu procès avec un voisin à qui il n'avait pas rendu un livre de mathématiques.

Ce portrait est-il conforme à celui que donnent les sources ?

Jean Pierre Guignard est né le 17 février et a été baptisé le 24 février 1695; il était fils d'Etienne Guignard et d'Elisabeth Goy. Ses parrains furent Jean Pierre Rey, de Premier, et Marthe fille d'Abraham Martignier<sup>11</sup>. Il confirme en 1711<sup>12</sup>. Il est admis à la Généralité de Vaulion le 3 mars 1726, en même temps que son frère David Ferdinand<sup>13</sup>.

Les documents permettent de contrôler très largement ce que dit de lui Pierrotton Guignard. Nous pouvons notamment suivre ses ennuis de jeunesse. Son père, Conseiller des Douze et possesseur de la grange du Morez, disparut effectivement très tôt. La justice de Romainmôtier institua le 2 novembre 1703 les conseillers tutélaires qu'il avait choisis, Pierre Michot et Siméon Goy, dont le rôle consista bien à épauler les enfants orphelins d'Etienne 14. Il semble par contre qu'ils ne confirme pas entièrement ce que Pierrotton dit de sa jeunesse et des relations familiales des Guignard, du Morez. Si nous n'avions pas le témoignage qualitatif de notre mémorialiste, les huit enfants d'Etienne Guignard et d'Elisabeth Goy nous apparaîtraient comme un groupe très solidaire. Pierre Guignard a probablement noirci le tableau. Les choses ne furent point faciles pour lui assurément, mais force nous est bien de constater que, quand ils étaient là, les frères d'Isaac Guignard étaient les parrains de ses enfants. En 1713 Pierre lui-même fut le parrain de la fille d'Isaac

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> ACV Eb 131/1

<sup>12</sup> ACV Eb 131/2

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Archives com. Vaulion, A 3.

<sup>14</sup> ACV Bin 214

et d'Elisabeth Goy, sa nièce Rose Marie<sup>15</sup>. Quand ils partent hors du pays, Pierre et Jean Jacques, son frère, assignent bien une rente à leur soeur, mais ils font héritiers tous leurs frères par égales portions, après avoir cependant avantagé Isaac qui a eu soin de leur éducation<sup>16</sup>. Isaac continue d'ailleurs d'agir comme chef de la famille, c'est lui qui le 27 février 1722 exige un assignat dotal d'Etienne Goy, du Plâne, époux de sa soeur Marie. De retour de France les anciens soldats restent très liés l'un des fils de Jacob Guignard et de Salomé Magnenat a en 1728 pour parrain son oncle Jean Pierre Guignard et pour marraine Judith Reymond sa première épouse<sup>17</sup>. En 1732 Jean Jacques fils de Jean Jacques reçoit également pour parrain son oncle Jean Pierre et pour marraine la seconde femme de ce dernier Françoise Petitjean<sup>18</sup>.

La solidarité clanique s'exerce même à l'égard d'Elisabeth Goy, la belle-soeur marâtre qui, veuve reconnaît en 1733 devoir 200 florins à Jean Pierre et qui est assistée alors par deux de ses beaux-frères, Étienne et Jacob 19. Treize ans plus tard Jean Pierre régent de l'école de Charité prête 300 florins à son neveu Pierre fils d'Isaac Guignard<sup>20</sup>, qui n'était pas son filleul, car au moment de sa naissance notre héros était aux armées, mais qui portait, et sans doute pas par hasard, son nom. Las, le neveu qui aurait fait un héritier très convenable, mourut l'année suivante. Alors ? Il est probable qu'au moment où il écrit Guignard ne se rappelle que les frustrations de sa jeunesse, regrette de n'avoir pas appris un vrai métier. Il diabolise alors cette belle-soeur qui, sans doute, n'avait pas dû être qu'heureuse d'entrer dans le gros ménage du Morez, et d'y tenir, pour toute la famille le rôle très astreignant de mère. Ce gros ménage du Morez a duré jusqu'en ce siècle et Aline Magnenat qui y entra, la dernière comme épouse vers 1920 m'a raconté quelle charge cela pouvait représenter pour une nouvelle épousée. Mais c'est là une autre histoire que j'ai bien envie d'écrire...

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> ACV Eb 131/2

<sup>16</sup> ACV Dn 66 Pierre ( Pierrotton ) teste le 7 mars 1720, Jean Jacques le 20 mars suivant.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> ACV Eb 131/2.

<sup>18</sup> ACV Ibidem.

<sup>19</sup> ACV Dn 83.

<sup>20</sup> ACV Dn 106

Nous pouvons aussi suivre, au fil des registres la triste existence familiale de Pierrotton et connaître le nom de ses épouses et de ses enfants, qu'il n'a pas jugé bon de noter. Jean Pierre son fils aîné décède en février 1730<sup>21</sup>, suivi en avril par sa mère Judith Reymond, femme très aimée qui est fauchée par la maladie à l'âge de 24 ans<sup>22</sup>. Françoise Petitjean qui lui succède est veuve de Jean Daniel Chappuis de Romanel-sur-Lausanne, dont Guignard élèvera le fils. Des trois enfants<sup>23</sup> du couple, seule Suzanne survécut. Elle épousera Daniel Guignard, le chef de l'autre branche de la famille, et c'est chez ses descendants que le souvenir de Pierrotton s'est gardé.

On peut glaner quelques renseignements sur sa carrière militaire dans les registres des régiments bernois mais ils sont bien maigres. La carrière pédagogique est beaucoup mieux documentée. Les archives de l'Ecole de charité de Lausanne ont été déposées aux Archives cantonales et l'on peut y suivre, mois par mois la carrière de Pierrotton, force est de constater que, là encore, le témoignage des documents confirme son récit.

L'Ecole de Charité de Lausanne fut fondée en 1726, la première séance du Comité eut lieu le 14 novembre. Assemblés chez l'Assesseur Seigneux ses membres, le Recteur Polier, MM. Dulignon, Duguet, de Treytorrens et de Bionnens, examinèrent les trois candidats qui avaient postulé la place ou plutôt les trois personnes qui avaient été sélectionnées à l'issue d'un tri dont nous ignorons tout. Ces trois candidats étaient Monsieur Arnaud, le chantre de Saint-Laurent; un prosélyte le sieur Champagnier et le sieur Guignard, de Vaulion.

Le Comité prit d'abord connaissance des témoignages écrits produits par les candidats qui subirent ensuite différentes épreuves de lecture, d'écriture, d'arithmétique et de religion. Le procès-verbal dit qu'à leur

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> ACV Eb 71/43 p. 193. 11.2.1730 Jean Pierre fils du sieur Guignard, régent de l'école de charité de cette ville âgé de 9 mois enseveli sous la Madeleine.

ACV Eb 71/43 p.200. Judith Reymond femme de Jean Pierre Guignard, de Vaulion ensevelie le 10 avril 1730 sous la Madeleine.

Suzanne née à Lausanne, baptisée en Saint Laurent le 5 octobre 1731, François Charles baptisé le 20 septembre 1733 et Françoise Catherine, née le 1<sup>er</sup> et morte 15 juillet 1735.

issue « il a été résolu que le sieur Guignard serait établi dans la Régence avec douze pistoles à quoi l'on ajouterait un batz par mois pour chaque enfant et que la première année il ne serait point chargé d'apprendre à écrire aux écoliers qu'on lui confierait». Guignard cependant n'enseignera pas l'écriture. La Direction en charge M. Arnaud qui « aura quatre pistoles par an pour aller enseigner l'écriture tous les jours une heure entière dans l'école du sieur Guignard « et qui, « pour ne point perdre de temps », fera les exemplaires chez lui. Guignard écrit bien, certes, mais il n'est pas un maître d'écriture, comme son compatriote Pierre Reymond. Il s'est fait lui-même et cela se sent. Mais il est plein de bonne volonté. La Direction en est consciente qui promet : « que si le sieur Guignard se rendoit bon écrivain pendant le cours de l'année, il tireroit par la suite les quatre pistoles qu'on donne par interim au sieur Arnaud. 24 »

On dresse ensuite la liste des livres que le Régent aura en mains. Il y en a six, la Bible, un catéchisme, un psautier, un livre de morale, un de français... Il faut entendre cela au propre. Les élèves apprennent à lire dans la Bible.

L'école rencontre tout de suite un grand succès de nombreux enfants y voudraient venir. Ils assiègent les membres de la direction et le régent qui « m'est aussy venu représenter que plusieurs enfants pauvres lui étaient venus demander de les instruire mais qu'il n'avoit point osé les recevoir sans billet». Guignard voudrait aussi obtenir et présente sa demande «avec beaucoup de respect et de reconnaissance la permission de placer un enfant dans son école ». Le nouveau régent prend sa tâche à coeur. Il fait du zèle et il a sans doute raison d'en faire car le Comité reste, en ce moment de la nouvelle école très près des maîtres. Une régente vient d'être nommée pour la classe des filles. Chaque mois les classes sont visitées par deux membres de la Direction. Le zèle de Guignard est vite remarqué. Le secrétaire note, au début de l'année 1727 que: «le dimanche 5 janvier le régent a mené deux fois a l'Eglise son école et les a ramené chez lui pour savoir ce qu'ils avaient retenus, faire quelques réflexions sur ce qu'ils avaient ouï et reprendre ceux qui n'avaient pas été attentifs. Il s'est aussi mis de lui

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> ACV KXIII 227/1 p.9

même sur le pied de tenir l'école le samedi et de donner après le souper à ceux de ses écoliers qui le veulent des leçons d'arithmétique, après quoi il fait une petite lecture et la prière du soir. <sup>25</sup>»

Le rôle du régent n'est pas que pédagogique. Les élèves sont des externes et la plupart sont très pauvres, la Direction leur alloue des secours en pain que Guignard est chargé de leur distribuer.

Lors de sa première visite la direction recommande au régent de veiller à ce que ses élèves lisent les prières sans précipitation et avec la gravité convenable. Les commissaires ajoutent cette remarque: « quant aux prières en elles mêmes composées avec beaucoup de bon sens et de piété par notre régent, on croit cependant à propos de les abréger et de les éclaircir, à quel effet on priera M. le doyen Polier de les revoir ».

Les commissaires estiment aussi que, lors des interrogatoires Guignard est trop conciliant. Il aide trop ses élèves, lors des examens de catéchisme, il ne devrait pas, note le secrétaire de la Direction, pousser aussi loin sa patience, ni trop aider ses élèves à répondre car cela entrave leur jugement.

D'emblée donc le régent reçoit de sincères éloges. L'école a eu un accroissement considérable et les élèves font des progrès notamment en arithmétique, certains qui ne savaient pas former un chiffre sont même étonnants.

Lors de la visite suivante, en mai on reloue le zèle de Guignard qui fait des écoles supplémentaires quand ses élèves ont dû manquer les cours pour travailler. Les commissaires, toutefois, redoutant sans doute qu'il ne se lasse rapidement le prient de ménager sa santé et l'attention des écoliers. Ils souhaitent aussi que l'heure de catéchisme supplémentaire que le régent donne après le sermon, ne soit que volontaire car les enfants ont besoin de récréation. Par contre l'idée avancée par Guignard de former l'un des mieux doués de ses élèves, Wagnières, à la régence plaît beaucoup et la direction se réserve le droit d'y revenir.

<sup>25</sup> *Ibidem*, comme toute la suite.

Notons cependant que tout enclin qu'il soit à ménager des récréations aux enfants le comité fait les visites de classe à fond. Celle de mai dure sept heures, les élèves restent calmes et quand le régent fait remarquer qu'ils n'ont rien mangé, l'un d'eux s'écrie que Notre Seigneur Jésus a souvent lui aussi jeûné pour le salut des hommes et qu'ils peuvent bien le faire. C'est aux fruits qu'on juge l'arbre. Et très vite le Comité est persuadé d'avoir trouvé l'oiseau rare pour diriger son école. Et la vie continue. A chaque visite Guignard reçoit des éloges, en décembre il signe déjà un projet de réorganisation de sa classe qui compte 54 élèves.

En juin 1728 le chantre Arnaud part pour Yverdon. Guignard se porte candidat pour le remplacer, comme maître d'écriture. Il est moins fort que ses concurrents, des professionnels de l'écriture, mais « il a représenté que ce qu'il sait devra suffire à des pauvres et qu'il donnerait plus de temps et réparerait ses fautes par sa diligence et que ce qu'il retirerait de ses nouvelles fonctions l'encouragerait et l'aiderait en même temps». La Direction qui tient peut-être à varier les enseignements ajourne sa décision. Elle sera négative Guignard ne sera pas maître d'écriture. Il est d'ailleurs conscient de sa faiblesse très relative envoie Joyet le remplaçant qu'il s'est choisi se former à ses frais à Morges auprès d'un très bon calligraphe.

La décision de la Direction de l'école de Charité n'implique pas cependant la moindre méfiance à l'égard du régent, qui en ce mois de juin sollicite un congé pour se marier et souhaite que les membres de la Direction lui fassent la grâce d'assister à la cérémonie. On lui accorde le congé, en lui faisant toutefois remarquer qu'il sera impossible aux membres du Comité d'honorer la célébration de leur présence puisque Guignard a décidé, sans consulter personne de se marier à la campagne. Toutefois, ne voulant en rien blesser la nouvelle épousée, le comité lui octroye douze francs d'étrennes «en vaisselle utile à son ménage ».

Ce don, notons-le sera bientôt remboursé en partie puisque le secrétaire de la Direction protocole en juin 1730 que «le sieur Guignard a livré un écu blanc pour le légat que sa feue femme a fait en faveur de notre société par son testament homologué en Conseil».

Cette même année Guignard est augmenté. Le douze avril 1730 en effet, MM. les souscrivants chargent les Directeurs (...) de voir comment il conviendroit de fixer la pension du régent Guignard (...) après avoir entendu ledit Guignard, ils trouvent à propos de donner audit Guignard 22 pistoles marchandes pour toutes chose moyennant qu'il serait tenu de tenir 40 enfants dans la grande école selon ses offres, pour lesquels il ne touchera plus le bache comme ci-devant.

Il devra choisir un logement avec deux chambres à chauffer pour les deux écoles et une troisième pour y loger avec sa femme.

Il entretiendra la petite école et son sous maître à deux batz par enfants.

Guignard prend des pensionnaires. Le premier est dès 1729 Wagnières, financé par un inconnu. Il en aura dès lors deux ou trois en permanence pendant 35 ans. Il forme ses pensionnaires au métier de régent. Thomas Platter du pauvre, il est tout comme lui fier de ses discipuli, qui ne seront point doctores mais régents de village, ou de l'école de Charité de Lausanne ou comme Joyet, le régent préféré de la communauté romande de Berne. Il enseigne à ses élèves la religion, la lecture, la rédaction, l'arithmétique, qui semble bien être son point fort. Cela ne va pas sans peine. Les élèves régents qui ont 16 ou 17 ans doivent parfois nous l'avons vu être corrigés. Ils se rebiffent et la Direction doit intervenir, comme le montre l'extrait suivant, tiré du registre de 1730 : «On a fait paraître Grobéty, Epitaux et Vautier qui sont en pension chez le régent aux frais de la société pour être poussés au mieux de leurs connaissances, contre lesquels MM. d'Apples et d'Yverdun ont rapporté les plaintes que le sieur Guignard et sa femme ont fait de leur indocilité et du peu de soins qu'ils ont à remplir leur devoir en sorte qu'ils ne sont pas aussi appliqués que ceux qui ne sont pas chez lui, ils se plaignaient aussi de leur humeur fière et arrogante qui paraissoit lorsqu'il vouloit les commander et les exhorter à faire leur devoir aussi bien que leurs mauvaises manières à l'égard de Mlle Guignard, on a enfin ajouté que Grobéty qui est le plus avancé leur étoit mauvais exemple à cet égard et qu'il ne vouloit point s'exercer à enseigner les autres écoliers suivant l'idée que MM. les Directeurs ont eue de l'accoutumer par là aux fonctions de régent ».

Je pourrais continuer et donner année après année des citations de vieux registres qui ne nous apprendraient rien de plus. Guignard déborde

d'idées, de projets. On lui fait désormais confiance, mais je relèverais encore deux points. Que disent les registres de l'école de Charité du petit élève battu? Ils racontent une bien triste histoire mais confirment à mon sens la version de notre régent. Parmi les nombreuses tâches que remplissait Guignard, une était essentielle : il distribuait chaque semaine la ration de pain que la Direction allouait aux élèves les plus pauvres. Ces distributions ont été consignées et, en mars 1730 sur le bon témoignage du régent Guignard, le Comité accorde six livres de pain aux deux frères Maillard. Il s'agit de deux élèves pas très assidus toujours car ils doivent aider leur père, mais qui font ce qu'ils peuvent. Ils sont issus d'une nombreuse famille et ils gagnent une part de leur pain en fréquentant l'école.

En juin 1730 la Maillard a supplié que l'on prenne à l'école son cadet, un garçon nommé Jean Noé en place de l'aîné qu'elle a été obligée de retirer, priant encore qu'on lui donne pour ses enfants les six livres de pain qu'on donnoit. M de Bionnens propose le petit à la place de son frère.

C'est ce petit garçon qui mourra prématurément et tragiquement en 1732. Il n'aimait pas trop l'école, mais il y venait parce qu'à huit ans quand on est pauvre il faut bien gagner son pain, et de fait la dernière vision qu'on en a, avant sa triste fin, est celle d'un petit garçon, qui sa longue semaine achevée rentre à la maison en chantant et en tenant son pain.

Les parents éplorés, la mère surtout, pensent qu'on l'a battu et le disent; le lieutenant s'en vient et l'interroge dans son délire. Le régent est accusé. La Direction fait bloc derrière celui qu'elle aurait pu abandonner. Il n'était en place que depuis quatre ans et l'on aurait pu très facilement lui trouver un successeur. La Direction ne délibère pas sur ce qu'il convient de faire, elle croit à l'innocence de Guignard. Quand, le 2 juin, elle évoque l'affaire, elle prie M. Le professeur Polier «de faire une représentation à la mère de Maillard, sur ce qu'elle et son mari peuvent avoir dit de mal a propos dans le commencement de la maladie de leur petit fils qui est mort dernièrement, voyant que par leur indiscrétion, ils ont donné d'accuser fort injustement le régent Guignard. ».

Samuel Maillard le frère aîné cesse de fréquenter l'école. Il n'aura donc plus de pain. Six mois plus tard le 17 décembre, le secrétaire note que « Samuel Maillard qui avait quitté l'école depuis la mort de son petit frère a prié que l'on lui permit d'y retourner, assurant qu'il avait bonne intention d'être assidu pendant l'hiver, mais qu'il serait obligé d'aider à son père pendant l'été, suppliant au reste qu'il lui soit donné quelque peu de pain. Ce que considéré et voyant le pressant besoin qu'il a d'instruction, on lui a permis de revenir à l'école après l'avoir fortement exhorté à être assidu et à s'appliquer. On fait aussi convenir sa mère dans la huitaine pour lui adresser les exhortations qui lui conviennent par rapport à son enfant et au sieur Guignard. On lui donnera deux livres de pain jusqu'au premier janvier...»

Les registres de l'école de Charité nous apprennent enfin comment s'est achevée la carrière de Pierrotton. Le 7 janvier 1763 le secrétaire note que «le sieur Guignard ayant représenté à notre société que s'il continue la régence nonobstant ses infirmités c'est parce qu'il n'a d'autres moyens de vivre ; on a été touché de son état et comme nous savons qu'il a jeté les yeux sur un nommé Henry (il est toujours le malheureux à la recherche d'un successeur ) pour le soulager, on payera à la décharge dudit sieur Guignard huit écus blancs par année et sept livres de pain par semaine tant en considération des services dudit sieur Guignard que pour avoir occasion de former des jeunes gens à la régence, ledit Henry étant exhorté à se fortifier dans l'écriture et la musique auprès de M. Gendroz.» Le cas est donc transmis à l'Assemblée Générale qui se tient le 17 mai et dont les décisions sont ainsi protocolées : «Monsieur le Président ayant présenté le cas du sieur Guignard Premier Régent de nos écoles qui demande sa décharge pour raisons tirées de son grand âge et de ses services, l'assemblée générale autorise une retraite honnête... méritée par son zèle pour nos écoles auxquelles il s'est consacré dès leur établissement, en faisant néanmoins la tentative de le retenir encore dans nos écoles.»

Guignard se laissa convaincre et repris le collier. On lui paye un peu plus tard la pension d'un assisté qu'il tient chez lui. Mais il reviendra bientôt à la charge. Le 22 juin 1764 «le sieur Guignard Premier Régent de nos écoles ... a réitéré sa demande de décharge fondée sur ses longs

services et infirmité, la Direction voulant le retenir encore quelques temps dans nos écoles, en délibérera après la moisson ». Tout va désormais très vite. Le 17 août le congé est accordé et une commission nommée pour régler les problèmes que sa décision pose. «Maître Guignard s'étant présenté à nouveau pour nous représenter ses infirmités et sa langueur n'ayant fait qu'augmenter dès le 22 juin dernier qu'il avait sollicité sa décharge sa demande lui a été accordée quoiqu'à regret vu la nécessité où se trouve ledit Guignard de se décharger. Une commission est nommée pour son remplacement et pour lui accorder une pension d'émérite».

Le 22 août enfin, on lui accorde «une pension émérite de treize pistoles payables par quartier, sauf la première année qu'on lui fera l'avance de deux quartiers échus le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> avril 1765. La décision est motivée par le fait qu'il est premier régent pour ainsi dire dès la fondation de l'école, qu'il n'a eu longtemps qu'une pension de douze pistoles, alors qu'elle est aujourd'hui de 26 plus divers avantages et enfin qu'il a rendu divers service auxquels il n'était pas tenu ».

La carrière du premier régent de l'école de Charité s'achève. Si l'on consulte le rôle des régents sortis de cette école, on constate que de 1730 à 1765 Pierrotton Guignard en a formé 35, un par an. Il a luimême fièrement écrit les noms de ceux ses *discipuli* qui sont entrés dans l'enseignement depuis Jean Isaac Grussel, nommé à Bottens en 1730 et Samuel Christophe Joyet, sous-régent en 1730 avant d'être instituteur à Berne<sup>26</sup>. Son successeur fut Jean Marc Wagnières qui avait été son premier pensionnaire...

Pierrotton peut remonter à Vaulion, chez la fille assez gentille qu'il y a. Il prendra désormais sa place devant l'hôtel de commune de Vaulion, au centre du cercle pour discuter de pédagogie. Il mourra au milieu des siens, dans son village, chez nous, comme il disait le 17 juillet 1773.

La pièce est dite ? Pas tout a fait. Devant l'Hôtel de Commune, Guignard a enfin rencontré celui que toute sa vie il a cherché, le continuateur. Au moment où la carrière de Pierrotton s'achève celle de

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> ACV K XIII227 /34

son neveu Étienne Abram, le fils de son frère David Ferdinand commence. Il formera lui aussi, mais au village cette fois, des dizaines de régents et son fils plus tard Jacob prendra sa suite au temps du changement de régime et sera lui aussi considéré par les siens. L'histoire est sans fin.

Pierrotton a même aujourd'hui un visage. Au moment où j'achevais la rédaction de mon livre Myriam et Alain Magnenat m'ont montré deux portraits de famille, restés dans leur ferme et dont ils ne savaient plus qui ils représentaient. L'un était un officier robuste de la République Helvétique et l'autre, habillé du dimanche, un intellectuel en perruque, ressemblant à ce Jean Étienne Rochat, du Pont, qu'on surnommait le Philosophe, qui fut assesseur baillival de Romainmôtier et dont on a aussi gardé le portrait.

Reste une question. Pourquoi en 1753 le Régent Guignard a-t-il pris la plume pour rédiger rapidement son autobiographie? La réponse se trouve dans les registres paroissiaux de Vaulion. Le 24 juin 1753 Daniel Guignard et Suzanne sa femme, fille de Pierrotton présentent au baptême un garçon qui reçoit les prénoms de Jean Pierre Etienne, ses parrains sont Jean Pierre Guignard et Etienne Abram Guignard, son neveu, sa marraine est Françoise Guignard, soeur d'Etienne Abram. Pierrotton est aux anges mais il est inquiet. Dieu lui a déjà repris deux fils. Il pense que Dieu l'a fait parce qu'il ne l'a pas assez loué pour ses bontés. L'Eternel donne et reprend, Pierrotton l'a appris à ses dépends. Il prend naïvement ses précautions et jette sur le papier, mêlées intimement au récit de sa vie, des louanges éperdues à Dieu pour sa bonté.

L'enfant vivra et, bientôt, ses parents confieront le petit Jeannot à son grand-père, à Lausanne pour qu'il en prenne soin. Dix ans passent puis, comme l'indique David Guignard, les parents du petit Jeannot estiment en avoir besoin et le ramènent à Vaulion. Il y précède de peu son grand-père qui, nous l'avons vu, se démène comme un beau diable pour rentrer « chez lui » en août 1764.